

Brèves HEOL

4ème trimestre 2023

Calculer son empreinte carbone pour agir en faveur du climat

L'empreinte carbone est un indicateur qui vise à mesurer l'impact d'une activité sur l'environnement et plus particulièrement sur les gaz à effet de serre. Elle peut s'appliquer à un pays, un territoire, une entreprise, un produit ou encore une personne. Pour la calculer de manière individuelle, il existe des simulateurs en ligne, comme celui de l'Ademe : <https://nosgestesclimat.fr>. En moins de 10 minutes, chacun.e peut estimer son impact sur le climat et trouver des pistes d'actions concrètes pour le réduire. Il s'agit d'un outil très pertinent pour agir à niveau individuel. Rappelons que l'empreinte carbone moyenne des Français.es est estimée à environ 10 tonnes équivalent CO₂ par an et qu'il faudrait arriver à moins de 2 tonnes pour espérer contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C voire 1,5°C, comme le prévoit l'accord de Paris signé lors de la COP21.

Heol est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix. Elle offre des conseils sur les économies d'énergie et la rénovation thermique au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Changement climatique : l'implication de tous est nécessaire !

L'accord de Paris sur le climat, adopté en 2015 suite à la COP21, fixe un objectif de neutralité carbone en 2050. Cela signifie qu'il faudra à cette date avoir trouvé l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et leur compensation par les puits de carbone (comme les forêts, les sols ou les océans) afin de contenir le réchauffement climatique.

Pour cela, il est indispensable que tous les acteurs de la société s'engagent, individuellement et collectivement. L'Etat peut mettre en place des réglementations, négocier avec l'Union européenne qui a des compétences en matière de climat, et bien sûr montrer l'exemple au sein de ses services et du patrimoine public. Les entreprises, banques, industries et associations ont le pouvoir de réorienter leurs activités et choix d'investissement pour réduire leur dépendance aux industries fossiles et leur impact sur l'environnement. Enfin, les citoyen.nes peuvent largement agir via leurs choix de consommation et d'investissements.

Heol est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix. Elle offre des conseils sur les économies d'énergie et la rénovation thermique au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Empreinte carbone : des gestes concrets pour réduire notre impact sur le climat

Plusieurs études montrent que les gestes individuels ont un impact non négligeable pour lutter contre le changement climatique. Selon une étude publiée en 2019 par le cabinet de conseil Carbone 4, des actions sans investissement peuvent engendrer une baisse de 20 % de l'empreinte carbone individuelle. Mais pour cela, elles doivent être fortes ! Le passage d'un régime carné à un régime végétarien et local est le comportement ayant le plus d'impact (10 % de gaz à effet de serre en moins). Viennent ensuite les actions liées au transport : privilégier les transports doux et en commun (vélo, marche, bus, métro, covoiturage...), ne plus prendre l'avion, etc. , et celles liées à la consommation : faire durer ses équipements, acheter des produits d'occasion et reconditionnés, etc. D'autres actions individuelles ont également un impact très fort, mais nécessitent des investissements, à commencer par la rénovation énergétique des logements.

Heol est l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix. Elle offre des conseils sur les économies d'énergie et la rénovation thermique au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org